

 **WEBFORMATION**

# L'indivision successorale et les Outre-mer

Les nouvelles pratiques à la suite  
de la législation visant à faciliter la sortie  
de l'indivision successorale en Outre-mer

(L. 27 nov. 2018 et D. 30 oct. 2020)

 **Lundi 29 mars 2021 / 13H30-16H30**

[Horaire GMT +0200 - Liste des horaires par Territoire  
d'Outre-mer : <https://lext.so/wrz13h>]

Webformation animée par **Michel Grimaldi**,  
Professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)  
et **Christophe Vernières**, Professeur à l'université  
Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

## PROGRAMME

### I. Les dispositions successorales propres aux Outre-Mer

- La vente du bien indivis
- Le partage des biens indivis
- L'attribution préférentielle
- L'omission d'un héritier

### II. Les dernières évolutions jurisprudentielles sur l'indivision

- L'administration de l'indivision
- Les comptes d'indivision
- L'indivision et le recei
- La cession de droits dans un bien  
en indivision

## OBJECTIFS

- Maîtriser les incidences successorales  
des dispositions propres aux Outre-mer
- Identifier et analyser les impacts  
des évolutions jurisprudentielles  
sur l'indivision
- Repenser la rédaction des actes  
faits à l'indivision



Les formations Lextenso  
sont certifiées Datastock

 validez 3h de formation auprès du CSM et du CNB